

## LES DEUX VIES DE TAHA HUSAYN

Par Ahmad BEYDOUN

Treize ans sont passés depuis la mort de Taha Husayn. Il s'était éteint à l'âge de 84 ans couvert de lauriers qu'un long silence de vieillard avait quelque peu ternis. Les transformations qu'ont subies après la deuxième guerre mondiale des genres qu'il avait contribué à renouveler ou même à fonder faisaient que dans la dernière étape de sa vie active, le vieux novateur montrait des signes d'épuisement. Le critique qu'il était ne put être effleuré par le grand chambardement que les méthodes inspirées par la psychanalyse et la sémiologie commençaient à provoquer au sein de la critique littéraire. Il s'était arrêté à la controverse, relancée par Sartre, sur l'engagement en littérature et à cette autre querelle -tournure marxiste de la précédente- sur la destination-populaire ou élitiste ?-de la production littéraire. D'ailleurs son combat si l'on s'en tient à l'air du temps, y paraissait, déjà, d'arrière-garde. Le créateur qu'il fut d'autre part, avait vu deux générations de romanciers prendre entièrement la relève de la sienne, et deux générations de poètes condamner à un quasi-

oubli les poètes qu'il avait aimé ou hâï, en tout cas réussi à suivre. Ses contributions à l'histoire de l'Islam, quel que soit l'agrément que l'on peut, aujourd'hui encore, tirer de leur forme plus ou moins romancée, n'avait jamais pesé très lourd dans ce mouvement de recherches et de production dont on connaît la vigueur en Occident comme dans les pays de l'Islam. Par-dessus tout, le modernisme tapageusement affiché de T.H., lié à sa formation universitaire, ses références instantanées à Descartes, ses traductions des tragiques grecs ou de Voltaire, faisaient figure longtemps avant sa mort de tentatives attendrissantes dont on ne contestait certes pas le courage pionnier, mais qui avaient perdu l'éclat de la solitude dans ce monde arabe désormais submergé de traductions de toutes les couleurs et grouillant de spécialistes frais émou-lus des universités occidentales, qui, à leur tour, en formaient d'autres aux universités de leurs pays.

Certes T.H. bénéficiait encore de toutes les marques de respect dues à une longue et tumultueuse carrière. Le titre de Doyen de la littérature arabe accompagna constamment son nom pendant un bon quart de siècle dans les discours officiels. C'était pour ce现代ist jadis doyen de la faculté des lettres du Caire, un substitut pudique de celui de "prince" que la disparition de Chawqî, Prince élu des poètes arabes, avait laissé en suspens dans le monde des lettres. En 1963, T.H. succéda à son ancien ami et protecteur Ahmad Lutfî al-Sayyid à la tête de l'Académie de la langue arabe du Caire. A la

même époque, pour fêter son soixante-dixième anniversaire, un important volume de "mélanges" lui fut offert, regroupant, par les soins de 'Abd al-Rahmân Badawî<sup>(1)</sup>, à côté des noms de ses amis et disciples, vedettes de la critique et de l'histoire littéraire en Egypte, quelques grands noms de l'orientalisme contemporain : Massignon, Gardet, Pellat, Berque, von Grunbaum, etc. Des orientalistes italiens leur emboîtèrent le pas quelques années plus tard, ce qui valut à l'écrivain un nouveau volume d'"Omaggio" pour son soixante-quinzième anniversaire<sup>(2)</sup>. Il s'agissait cependant, plutôt de rendre hommage à un rôle passé que de témoigner pour la persistance d'une influence. Dans tous les sens de l'expression, T.H. semblait bien avoir sa vie derrière lui.



Or, paxadoxalement, depuis sa mort, T.H. fait preuve d'un étonnant regain de vitalité. L'édition monumentale en 19 volumes de ses œuvres, entreprise à Beyrouth, l'année même de sa mort est aujourd'hui achevée. On continue chez d'autres éditeurs à réunir en volume ses articles, les recueils d'études et d'articles ayant été pendant treize ans, l'unique forme d'intervention dans l'édition, de cet auteur dont le dernier ouvrage proprement dit remonte à 1960. Ainsi trois nouveaux recueils paraissent entre 1975 et 1980. On publie

---

(1) - BADAWÎ, Abdurrahman (éd.) : Mélanges Taha Hussein, Dar al-Maaref, Le Caire, 1962. (484 pp. en arabe + 84 pp. en français, anglais et allemand).

(2) - T.H. (Omaggio degli Arabisti italiani), Napoli 1964.

aussi de lui un roman inachevé<sup>(3)</sup>. D'autre part une série télévisée basée sur sa fameuse autobiographie al-Ayyām et due à Yaḥiâ al-‘Alamî, est diffusée dans tout le monde arabe. Un film sur sa vie est réalisé par ‘Atif Sâlim sous le titre "le vainqueur de la nuit". Plus important, enfin, pour notre propos, est le déluge d'ouvrages récents -je ne compte pas les articles- consacrés à T.H. Al-Sacût et Jones<sup>(4)</sup> en recensent, dans leur somme bibliographique, vingt-cinq totalement voués à notre auteur entre 1973 et 1980. Il faut ajouter à leur liste deux autres ouvrages, au moins, parus respectivement en 1976 et en 1979, deux rééditions d'ouvrages publiés initialement du vivant de T.H., et -au bas mot aussi- quatre livres sortis entre 1981 et 1986. Nous laissons de côté les thèses universitaires restées inédites et difficiles

---

(3) - Pour une bibliographie apparemment complète des œuvres de T.H., ou consultera : AL-SACÛT H. et JONES, M. : T.H. Bio-bibliographie, Centre d'études arabes de l'Université américaine du Caire, Le Caire - Beyrouth, 2° éd. 1982. On pourra consulter aussi pour une bibliographie des œuvres de T.H. parues jusqu'en 1960, le tableau chronologique dressé par BADAWI in : Mélanges..., op. cit. pp. 19 - 26 de la partie arabe. Ce tableau doit être complété par la bibliographie rattachée à l'ouvrage de ‘USFÛR, Jâbir : Al-marâya al-mutajâwira, Dirâsa fî naqd T.H., Al-Hay'a al-misriyya al-‘amma li-al-kitâb, Le Caire, 1983, pp. 497 - 500.

(4) - AL-SACÛT et JONES, op. cit., pp. 283 - 548. On peut aussi reconstituer une liste des ouvrages entièrement consacrés à T.H. à partir des bibliographies données par ‘USFÛR, op. cit., pp. 502 - 503, et par TAHAR, Meftah : T.H., sa critique littéraire et ses sources françaises, 2° éd. Maison arabe du livre, Beyrouth, 1982, pp. 163 - 165. D'autres ouvrages récents, non mentionnés dans ces sources seront cités ici-même.

à recenser. Nous ne nous arrêtons pas non plus sur les chapitres consacrés à notre auteur dans plusieurs dizaines d'ouvrages. Nous passons enfin sur les articles dont Al-Sacût et Jones comptent plus de cinq cents dans les sept années qui ont suivi la mort de T.H. contre mille deux cents en plus de soixante années de sa vie active. Quant aux six dernières années écoulées depuis la parution de la somme bibliographique d'al-Sacût et Jones, personne n'a encore pris la peine de faire le bilan de leur récolte. D'ailleurs toutes les listes -n'en doutons point- demeurent incomplètes.

Les livres que comporte cet inventaire sont, bien entendu, variés et très inégaux. Quelques-uns sont dûs à des journalistes jadis proches de T.H. et tiennent du reportage bio-bibliographique. Suzanne Taha Husayn offre à la mémoire de son mari un récit corrigé de leur vie commune. L'ensemble compte cependant des études plus savantes dont celle, apparentée à la sociologie de la littérature, de Abd al-Azîz Charaf et celle de plus de cinq cents pages, due à Jâbâr 'Usfûr sur T.H. critique littéraire. Deux ouvrages dont une thèse rééditée (la première édition remonte vraisemblablement à la fin des années 60<sup>(5)</sup>) sont consacrés aux sources françaises de la pensée de T.H. Enfin le livre d'Anwar al-Jundi<sup>(6)</sup> et les textes, intégraux ou abrégés, recueillis

---

(5)- Il s'agit de celle de TAHAR : op. cit.

(6)- AL-JUNDÎ, Anwar : T.H., hayâtuh wa fikruh fî mîzân alislâm, Dar al-Ictisâm, Le Caire 1976.

dans un volume de 670 pages par Mahmûd Mahdî al-Istânbûlî<sup>(7)</sup>, loin de viser à maintenir vivant le souvenir de l'écrivain disparu, sont voués, au nom de l'Islam, à sa plus totale destruction.



Ce dernier point est capital. Le déferlement extraordinaire d'ouvrages consacrés à T.H. déborde largement le cadre innocent de l'hommage rendu à un grand écrivain disparu ou de l'étude académique destinée à inventorier son oeuvre et à mesurer sereinement son apport. On ne peut qu'être frappé par la détermination des adversaires aussi bien que des amis à relancer une discussion qui vient de loin. Une controverse ou plutôt la controverse se trouve bel et bien ressuscitée. D'une part, ni les journalistes ni les universitaires amis ou partisans de cet exceptionnel maître à penser ne s'abstiennent de donner à leur récit ou à leur analyse l'allure d'un défi : ils sont bien conscients de poursuivre le combat du maître. Si, par exemple, 'Abd al-'Azîz Charaf, déployant les trésors d'une connaissance érudite de l'oeuvre de T.H. et de son époque, perçoit en celui-ci le fossoyeur de la société traditionnelle, il entend bien apporter, de son côté, une contribution à empêcher ladite société de renaître de ses cendres. Et si, en revanche, al-Istânbûlî aligne, pour rendre définitive la mort de T.H., des textes fraîchement publiés et d'autres datant

---

(7) - AL-ISTÂNBÛLÎ, Mahmûd M. (éd.) : T.H. fî mîzân al-'ula-mâ' wa al-udabâ', al-Maktab al-islâmi, Beyrouth 1983.

de 1926 ou de 1945, c'est que -plus soucieux des permanences que les admirateurs de T.H.- il tient à marquer la continuité d'une lutte et aussi, comme il le dit dans l'introduction de son recueil, à contrecarrer les desseins de ceux qui, à la manière de Charaf, tendent à croire que la bataille est près d'être gagnée et qu'il n'y a plus qu'à faire le bilan et à dresser la statue du vainqueur dont on vient de pleurer la mort physique. Al-Istanbuli est obligé de constater que l'ennemi refuse de désarmer. Il ne manque pas de reprocher aux défenseurs de l'Islam leur tiédeur dans l'affrontement de cette maléfique campagne dont T.H. est le prétexte après en avoir été le héros. Mais, certain d'être dans le vrai, il est, lui aussi, sûr d'avoir déjà gagné la bataille. Synonyme de vérité, l'Islam demeure capable -en droit- de battre ses adversaires même sans les affronter. Il suffit de regarder en arrière ,et , en l'occurrence, d'écouter tous ceux qui n'avaient nulle peine à confondre le maître, pour constater que les disciples sont condamnés à perdre. C'est une conspiration -factice par définition- qui, hier, avait permis à T.H. de ne pas étouffer sous le poids des vérités qui l'accablaient, et c'est aussi une conspiration qui, aujourd'hui, tend à mettre la victoire de son côté. Telle est donc la situation : les deux parties en lutte ont déjà gagné la bataille. Pourtant elle continue à faire rage. Etrange bataille, en effet, qui tout en se perpétuant s'est depuis longtemps terminée.

Il faut remonter très loin pour retrouver un tel intérêt à T.H., un tel déclenchement des passions autour de sa personne et de son oeuvre. Pendant les 40 années qui ont précédé sa mort, l'écrivain égyptien, tout en acquérant grâce à une oeuvre de plus en plus imposante et variée, une indiscutable notoriété, n'avait plus soulevé de très grosses tempêtes. Sans être négligeable, la discussion soulevée par la parution en 1938 de son livre L'avenir de la culture en Egypte, est demeurée, quant à la vigueur du ton et à la variété des contenus, très inférieure à la controverse inaugurée en 1926 par son étude Sur la poésie anté-islamique. Bien entendu, il était devenu difficile, après 1930, aussi bien aux historiens de la littérature arabe classique qu'aux critiques de la littérature égyptienne contemporaine d'ignorer l'apport de T.H. Mais cette présence en règle, si elle donnait la mesure d'un impact certain, tendait à apprivoiser, petit à petit une silhouette jadis inquiétante. Mis à part, d'ailleurs, ces chapitres didactiques et ces mentions obligées, l'écrasante majorité des études consacrées à T.H., au cours de cette très longue période sont dues à des Occidentaux.

Dans un contexte historique très différent, la polémique actuelle prétend donc reprendre les thèmes d'une controverse vieille de plus d'un demi-siècle. Et si, disposant d'une vue d'ensemble sur la carrière littéraire, académique et politique de T.H., ses amis et ses adversaires d'aujourd'hui

peuvent aspirer à l'élaboration de synthèses aussi opposées que définitives, ces bilans n'en demeurent pas moins tributaires et même prisonniers des thèmes de l'ancien débat et surtout de sa première phase, la plus importante aussi bien par l'envergure de ses protagonistes que par l'ampleur de son champ. Il nous faut donc revenir d'abord à cet orage soulevé par T.H. en 1926, et reprendre afin de découvrir le secret de sa vitalité retrouvée, les péripéties et les enjeux de ce que Jacques Berque appelle l'"affaire Dreyfus de la philologie arabe" (8) .

Affaire sans pareille, en effet, dans les annales de notre littérature. Beaucoup plus grave - puisque plus globale, malgré les apparences, et touchant à des diapasons plus sensibles - que la crise suscitée, l'année précédente, par l'ouvrage de 'Alî 'abd al-Râziq, L'Islam et les bases du pouvoir (9) .

Ce dernier s'inscrivait dans un débat d'actualité sur le rétablissement du califat, éventuellement en Egypte, après la suppression de cette institution par Ataturc. Il décrétait l'extériorité du califat - et d'ailleurs toute forme précise du pouvoir temporel - au dogme islamique. Le titre prestigieux étant abrement lorgné par Fuâd 1<sup>er</sup>, la crise se solda par la rupture de la coalition au pouvoir. 'Abd al-Râziq évoluait en effet dans la

---

(8)- BERQUE, Jacques; "Une affaire Dreyfus de la philologie arabe", in BERQUE, J., CHARNAY, J., -P, etc ... : Normes et valeurs dans l'Islam contemporain, Payot, Paris 1966, pp. 266-285.

(9)- cf. sur cette crise l'ouvrage de RAMADÂN 'Abd al-'Azîm Tatâwwur al-haraka al-wâtanîya fi Miṣr min 1918 ilâ 1936, Dar al-Kâtib al-‘arabi, Le Caire 1968, pp. 583-590.

mouvance du parti libéral-constitutionnel dont son frère était l'un des principaux leaders. Ceci dit la cassure instaurée par ce cheikh azharite au sein du système islamique, n'atteignait, directement au moins, que le niveau institutionnel. Et si elle pouvait bien s'étendre à d'autres sphères, ce devait se faire de proche en proche. Par contre le livre de T.H. Sur la poésie anté-islamique, en cherchant à isoler le dogme islamique au sein de la culture traditionnelle tout entière et incidemment à ébranler dans la foulée de sa mise en doute d'éléments communs aux deux sphères, la cohérence du dogme lui-même, risquait de provoquer une déchirure qui, sans épargner l'ensemble, se reproduirait à l'intérieur de chaque musulman. On comprend dès lors la violence du choc et la furie de la riposte.

→ Il faut faire leur part exacte aux facteurs institutionnels et politiques dans cette crise. En 1926, T.H. ne comptait pas encore parmi les grandes figures de la littérature égyptienne, mais il n'était pas un inconnu. "Fils aîné" - comme on ne manquera pas de le lui rappeler - de l'université égyptienne dont il fut le premier à obtenir le titre de docteur en 1914, il y avait professé à partir de 1919 l'histoire de l'Antiquité greco-romaine après avoir soutenu, à Paris, l'année précédente une deuxième thèse (sur la philosophie sociale d'Ibn Khaldûn) commencée sous la direction d'E. Durkheim. En 1925, l'Université, d'institution privée qu'elle était depuis sa fondation en 1908, passe aux mains de l'Etat. On y confie à T.H. la chaire d'histoire de la littérature arabe. Et c'est de ses cours en première et en deuxième année que

sortira le livre Sur la poésie anté-islamique. Querelleur anti-conformiste et polémiste redouté T.H. n'en était plus à son premier coup d'éclat. Pendant ses années d'études à al-Azhar, il avait souvent eu maille à partir avec ses maîtres et même avec le supérieur de la vénérable institution. Plus tard, il ne dédaignait pas de critiquer sévèrement, dans al-Jarīda, dirigé par Ahmad Lutfī al-Sayyid, le monde des azharites. En 1925, il prit contre eux la défense de 'Ali 'abd al-Rāziq dans des termes frisant la bouffonnerie. Sa première thèse sur Abū al-'Alā' publiée en 1915, manqua juste de tourner en scandale : le député de Port-Saïd déposa, à son sujet, une interpellation adressée au gouvernement où déjà il accusait l'auteur d'athéisme. Il ne la retira que sur la demande de Sa'd Zaghlûl, alors président de l'Assemblée<sup>(10)</sup>. Avant de s'attaquer à la poésie anté-islamique T.H. avait, dans le journal al-Siyâsa fondé par Muhammad Husayn Haykal, et où il tenait la rubrique littéraire, mis en évidence la vague de scepticisme et la dissolution des moeurs qui avaient marqué la fin de l'ère omayyade et le début de l'ère abbasside : Ces articles où il contestait déjà l'authenticité de certains poèmes attribués aux 'udhrites et même la réalité historique du fameux Qays ibn al-Mulâwwah, ne manquèrent pas de provoquer quelques remous<sup>(11)</sup>. En 1926, T.H. était bel et bien un homme

(10) - Sur cette période de la vie de T.H., voir, par exemple, sa biographie par BADAWI, in Mélanges T.H., op. cit. pp. 9-17 et KARIM, Samih : Mâdhâ yabqa min T.H., Dar al-qalam, Beyrouth, sd. pp. 24-56.

(11) - Ces articles sont reproduits in : T.H. : Hadîth al-arbu'a, T.I, (1ère édition, Le Caire 1925) pp. 173-315 de la 12-me édition, Dar al-Ma arif, Le Caire 1976.

à abattre.

Il était exposé et à la fois bien protégé. Exposé parce qu'il faisait partie de cette université encore mal assise et dont la prise en charge par l'Etat faisait rager les azharites et les milieux politiques conservateurs. Il suffit de lire les minutes des séances du Parlement consacrées à l'affaire T.H. (et dont nous devons la reproduction à Muṣṭafā Ṣādiq al-Rafi‘ī<sup>(12)</sup>, pour constater la profondeur de l'animité nourrie par les détracteurs de T.H. vis-à-vis de l'Université. Un leitmotiv domine le débat : vous dépensez l'argent des contribuables dans cette douteuse entreprise; eh bien ! en voilà le produit !. T.H. le comprend bien puisqu'il ajoute à la deuxième édition de son livre tout un chapitre<sup>(13)</sup> consacré à l'enseignement des lettres en Egypte où il prend à partie aussi bien al-Azhar que la Dâr al-‘ulûm pourtant laïque. Cette Dâr al-‘ulûm, sorte de Normale fondée jadis par ‘Alî Pacha Mubârak, se trouve maintenant prise entre deux feux. Al-Azhar lui avait réservé la primeur de sa campagne contre l'enseignement moderne et voici que l'Université estime sa modernité insuffisante voire dépassée. Mais d'autre part, T. H. est passablement un homme du pouvoir. N'est-il pas le rédacteur littéraire du journal des libéraux constitutionnels, le parti principal de la coalition gouvernementale ?

---

(12) - AL-RAFI I : Tahta Râyat al-Qur'ân, 7ème édition, Dar al-Kitab al-‘arabi, Beyrouth, 1974, pp. 382-409.

(13) - T.H. : Fî al-adab al-jâhilî, 12ème édition, Dâr al-‘arif, Le Caire 1977, pp. 7-22.

Le président du conseil est ce même 'Adly Yakan auquel le jeune aveugle de la dernière scène d'al-Ayyām avait adressé des vivats, quelques années plus tôt, avant d'être arrosé de pierres<sup>(14)</sup>. L'Université menacée fait bloc de son côté derrière son "fils ainé". Son recteur n'est autre qu'Ahmad Luṭṭī al-Sayyid, l'homme à l'instigation duquel T.H. avait écrit son premier article. Les adversaires de T.H. sont obligés de remonter jusqu'au Parlement pour tenter d'obtenir le licenciement du jeune professeur en faisant supprimer les crédits retenus~~ff~~ pour son traitement. 'Adly Yakan s'y oppose, menace même de poser la question de confiance. Le député wafdiste qui avait provoqué le débat se rétracte. T.H. ~~—~~ est en vacances hors d'Egypte. Son livre est retiré des librairies, l'Université ayant acheté tous les exemplaires. A son retour, il est déféré devant le juge d'instruction par suite d'une plainte déposée par le même député 'Abd al-Ḥamīd al-Bannān. D'ailleurs al-wafd n'était pas uni dans cette affaire. Al-‘Aqqād, intellectuel très en vue de ce parti prend fait et cause pour la liberté d'expression. Alors que les ulémas en arrivent à rendre visite au Palais royal et au président du conseil (Zigūr, le prédecesseur de 'Adly) et à provoquer des manifestations de rue pour exiger que justice soit faite, Saïd Zaghloul, alors Président de l'Assemblée, tente de calmer les esprits: "Notre religion est solide, crie-t-il.

---

(14) - T.H. : Al-Ayyām, Vol. I des œuvres complètes de T.H., Dar al-Kitāb al-Lubnāni, Beyrouth 1973, pp. 683-684.

aux manifestants, et ce sceptique n'est ni un leader politique ni un imam. Ne craignons donc rien de son côté pour le peuple. Qu'il continue à douter tant qu'il voudra. Qu'y a-t-il de quoi nous alarmer si une vache n'entend pas rai-  
son ?!" (15).

Le juge d'instruction, pour sa part, tient tête au Professeur. Son rapport diffusé publiquement (et d'ailleurs réédité à Beyrouth en 1972) (16) est un morceau d'éloquence et de science sans doute rare dans les annales de la justice égyptienne. Dans la partie dialoguée du rapport, le juge semble arriver en défaisant l'argument linguistique de T.H. ~~~~~ à confondre le Professeur qui répond évasivement.

Cà et là, dans l'ouvrage incriminé, il relève une citation altérée, des contradictions, des doutes qui se transmuent soudain en certitudes. A la fin, l'affaire est judiciairement classée. Elle l'était déjà politiquement. L'année suivante T.H., loin de désarmer, réédite son livre augmenté de plusieurs chapitres méthodologiques et pédagogiques, sous un titre légèrement modifié pour tromper la vigilance judiciaire. La nouvelle édition ne contient plus les passages les plus choquants où l'auteur s'en prenait directement à certaines assertions coraniques. Néanmoins dans les journaux et dans

---

(15)- KARÎM, Sâmiḥ : Mâdhâ Yabqâ min T.H.? Dâr al-qalam, Beyrouth, s.d., p. 67.

(16)- Cf. CHALABÎ, Khayrî (éd.) Muhâkamat T.H., Al-Mu'assasa al-arabiya li-l-dirâsât wa al-nachr, Beyrouth, pp. 31-70. Le juge s'appelait Muḥammad Nûr.

l'édition, la bataille continue à faire rage. C'est dire que ni les considérations institutionnelles, ni les luttes de clans politiques, ni enfin les considérations relatives directement au dogme islamique, n'épuisent le contenu de cette controverse.



Dans l'espace de trois ans, sept ouvrages furent publiés en réponse à T.H. Il est aujourd'hui trop difficile de recenser les articles dont d'ailleurs Al-Sacût et Jones, Tahar, Charaf, al-Jundî etc... citent un grand nombre. Notons que, contrairement aux ouvrages récents, en majorité favorables à l'écrivain disparu, les textes des années vingt lui sont en général mortellement hostiles. Parmi leurs auteurs, on compte plusieurs ténoirs de la littérature et du journalisme : Chakîb Arslân, baptisé alors Cheikh de la littérature et premier écrivain de l'Orient, titres dont T.H. portera plus tard l'équivalent, Rachîd Ridâ, directeur d'al-Manâr et champion avec Arslân du légitimisme ottoman, pendant la Grande Guerre, Muştafa Sâdiq al-Râfi'î, écrivain intégriste, poète connu et historien de la littérature. Ils sont tous les trois d'origine syro-libanaise, mais les deux derniers sont installés en Egypte, alors qu'Arslân écrit de Lausanne. Les plus notoires des détracteurs égyptiens de T.H. sont Muhammâd al-Khuḍr Husayn, futur supérieur d'al-Azhar, Muhammâd Farîd Wajdî, auteur de la première encyclopédie générale achevée de langue arabe en 10 volumes et futur rédacteur

en chef de la revue al-Azhar, Ibrahîm 'abd al-Qâdir al-Mâzinî, poète et écrivain satirique, etc..., etc... Mal défendu dans la presse, T.H. peut cependant compter sur l'appui moral de deux grandes figures de la culture égyptienne de l'époque : Lut̄fî al-Sayyid, recteur de l'Université où il enseigne et Muhammâd Husayn Haykal, directeur du journal al-Siyâsa où le professeur traqué publie un article tous les mercredi.

Les réponses à T.H. transpirent tous une hargne inouïe. Berque relève les coups bas assénés à l'auteur incriminé par Muṣṭafa Sâdiq al-Râfi‘î<sup>(17)</sup>. Pour mettre en évidence le manque d'imagination et de sensibilité de T.H. al-Râfi‘î use d'allusions, à peine camouflées, à sa cécité. Atteint lui-même de surdité totale à l'âge de 30 ans, cet homme à l'insulte facile, pouvait difficilement aller plus loin<sup>(18)</sup>. Il va jusqu'à reprocher à son adversaire sa formation et son mariage en France. Et si tous les détracteurs de T.H. ne sont pas de cette trempe, presque aucun n'est capable de clore un paragraphe autrement qu'en triomphant bruyamment de son adversaire dont -prétend-il- il a mis au grand jour l'ignorance et l'absence de logique, voire la friponnerie. Le style de ces auteurs est lourd, apodictique. Aussi bien par l'éloquence recherchée que par le ton décisif des ~~asser~~ <sup>asser</sup> ~~sations~~ sations,

---

(17)- BERQUE, loc. cit., pp. 273-274.

(18)- Sur al-Rafî‘î, voir, par exemple : DAYF, Chawqî : Al-adab al-‘arabî al-mu‘âsir fî Misr, Dar al-ma‘ârif, Le Caire 1974, (5ème édition) pp. 242-251.

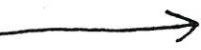
ils cherchent à écraser, ensemble, l'homme et la théorie. Souvent, sinon toujours, ils refusent à leur adversaire, en détournant le sens de ses dires, ou en lui faisant des procès successifs d'intention, le droit même d'avoir raison. Ils opposent leurs credo à ce sceptique et l'asepsie de leur appartenance spirituelle à ce contaminé. Cela dessert énormément une cause qui pourtant n'est pas en elle-même une cause perdue. D'ailleurs ces réponses ne dédaignent pas de se répéter interminablement les unes les autres. Les articles de presse semblent avoir plus ou moins épuisé la controverse avant que celle-ci ne passe dans les volumes. Les ouvrages les plus importants, dans ce débat, avaient, en fait, été, à l'origine, des séries d'articles. Si l'on doit séparer le bon grain de l'ivraie, la violence désolante de l'argumentation proprement dite, dans les réponses à T.H., il faudra privilégier quelque peu l'intervention qui s'y prête le mieux. C'est sans conteste celle de Muhammad Lut̄fi Jum̄a<sup>(19)</sup>.

Cet auteur ne le cède en rien à T.H. lui-même quant à la diversité de ses sources et plus généralement à la polyvalence de sa formation. Avocat et journaliste, plus tard académicien, il est surtout un traducteur polyglotte, joignant à une parfaite maîtrise des sources arabes relatives à la poésie anté-islamique, une vaste connaissance des diverses tendances de la critique littéraire en France et en Angleterre et

---

(19) - JUM̄A, M.L. : Al-Chihâb al-râṣid, Imprimerie al-Muqtataf et al-Mugattam, Le Caire 1926.

des recherches d'orientalistes sur l'histoire, la langue et la littérature des Arabes. Il est aussi un disciple direct de Muḥammad Ḥasan, soucieux de promouvoir le mouvement de réformes inauguré par son maître et dont, d'ailleurs, T.H. lui-même se réclamait. Il ne manque pas une occasion pour manifester son attachement à l'œuvre de modernisation de l'Egypte ni pour dire son respect des grands noms de l'orientalisme. Aucune chance donc de trouver chez lui l'accusation habituelle lancée à T.H. par ses autres détracteurs: celle<sup>e</sup> d'être un cheval de Troie de la culture et même de la politique occidentale. Lut̄fi Jum'a accusera plutôt son adversaire d'avoir trahi ses sources européennes ou de mal les connaître. Pourtant, sans verser dans le "pharisaïsme" d'un Râfi'i (le mot est de Jacques Berque) il ne montre pas moins d'acharnement polémique à démolir la thèse de T.H. Cet apparent paradoxe mérite qu'on s'y arrête. Mais auparavant, il faut tenter de résumer l'ouvrage incriminé.



T.H. formule sa thèse centrale dans les termes suivants : "La très grande majorité de ce qu'on appelle poésie anté-islamique n'appartient en aucune manière à l'anté-islam. C'est une poésie apocryphe inventée après l'apparition de l'Islam et représentant la vie des musulmans, leurs penchants et leurs passions, beaucoup plus que la vie de la Jâhiliya. Il n'y a presque pas de doute pour moi que ce qui nous reste de poésie anté-islamique authentique et très peu considérable et qu'en plus (...) il est sans intérêt pour la reconstitution d'un tableau littéraire authentique de l'époque anté-

islamique" (20). Où donc chercher l'image de cette époque ? Dans le Coran, répond T.H., puisque le Coran est de tous les grands textes de langue arabe dont nous disposons, le premier dont l'authenticité soit absolument garantie. Pour mener à bien son enquête sur la poésie anté-islamique, T.H. dit vouloir s'armer du doute cartésien. Il s'agit en l'occurrence de mettre de côté, en scrutant l'histoire de la littérature arabe, nos sentiments nationaux et religieux. Car c'est à ces sentiments qu'il faut bien attribuer la corruption de la science des anciens. Seule la raison jouissant de sa pleine liberté est garante de vérité.

A l'appui de sa thèse que nous venons de citer, T.H. ne fournit en fait qu'une preuve unique : la preuve philologique. Ses critiques ne l'ont pas assez remarqué : A part cet argument que l'auteur inclut dans le livre II de son ouvrage (je parle de l'édition définitive), consacré à l'exposé de sa thèse centrale, il ne donne plus de preuves proprement dites. Le livre III énumère les raisons que les musulmans ont dû avoir d'attribuer une poésie de leur propre facture aux poètes de l'anté-islam. Il s'agit donc de raisons hypothétiques quoique déduites des conditions et des péripéties de l'histoire réelle et aussi -mais c'est exceptionnel- de cas de fausse attribution historiquement attestés. Ces raisons sont au nombre de cinq :

---

(20) - T.H. : Fî al-adab al-jâhiîf, op. cit. p. 65.

1°- Le conflit des asabîya politico-tribales qui auraient porté les différentes factions à se munir d'un patrimoine poétique prétendûment antérieur à l'islam, destiné à rehausser, par l'entremise des ancêtres, l'image propre de chaque faction et à diminuer celle du groupe rival.

2°- La asabîya religieuse de ces musulmans soucieux tantôt de faire annoncer le message de Muhammed par différentes prémonitions, poétiques et autres, plus ou moins anciennes; soucieux aussi de prouver, fût-ce en inventant l'autre terme de la comparaison, l'arabité pure de la langue coranique, soucieux même de rattacher l'islam, sur son sol natal, à une forme arabe de la foi abrahamique. Les juifs et les chrétiens se seraient joints à ce concert de la falsification mûs par la volonté d'améliorer leurs positions au sein de l'Etat islamique.

3°- L'imagination débridée des conteurs qui, soumis, à leur tour, à toutes sortes d'influences, ajoutaient à leurs motivations politiques et religieuses, le souci d'amuser la galerie et de mobiliser les émotions. Ils componaient ou faisaient composer par d'autres des poèmes qu'ils attribuaient aux anciens et dont ils ornaient leurs histoires sur la vie du Prophète, les grands jours des Arabes, etc,etc... Ils attribuaient d'ailleurs nombre de ces poèmes ou morceaux à des inconnus. Ainsi a-t-on eu pour toute attribution d'une grande masse de poésie les expressions : "le poète a dit", "un bédouin a dit", etc...

4°- La chū'ubīya, ce conflit inter-ethnique persistant, qui opposa, très tôt, au sein de l'Etat islamique, les Arabes vainqueurs aux mawālis, persans ou autres. Ces derniers, par delà une allégeance plus ou moins sincère à l'Islam, conservaient leur attachement à leur patrimoine national et au souvenir de leur gloire passée. Aussi étaient-ils portés après avoir appris la langue du Coran, à attribuer aux anciens Arabes, des poèmes pleins d'allusions à la suprématie de l'empire persan et de sa civilisation avant la conquête islamique. Les Arabes, de leur côté, confectionnaient d'autres poèmes destinés à mettre en évidence, face à la suffisance persane, l'étendue des connaissances de leurs ancêtres et autres vertus de la race arabe.

5°- La légèreté des transmetteurs, enfin, de ces individus doux, souvent trop joyeux compagnons, et dont le penchant pour la falsification est largement attesté. C'est à leur prodigieuse mémoire que nous devons la consignation de cette poésie anté-islamique qu'ils collectionnaient auprès de sources diverses. Ils étaient poussés au mensonge par l'avidité, le désir de s'imposer auprès des princes et des notables, celui de triompher d'un concurrent, etc...

Mettant en évidence sa dette envers la fameuse querelle d'Homère, T.H. avait d'ailleurs coiffé cette énumération s'une invitation qui, pour la première fois, peut-être, introduisait dans la critique arabe, toujours au nom du cartesianisme, une véritable tendance comparative. Il ne s'agit

plus pour lui de chanter les louanges d'une poésie prétendument supérieure à toutes les autres, mais bien plutôt de banaliser une littérature plus ou moins sacralisée, en lui infligeant le même traitement auquel la critique moderne en Europe avait déjà soumis d'autres littératures, notamment celle de l'antiquité greco-romaine. La poésie apocryphe n'est pas l'apanage des Arabes, d'autres les avaient précédés. Dans une lettre à Meftah Tahar<sup>(21)</sup>, T.H. confirme avoir éprouvé de l'admiration pour l'Histoire de la littérature grecque des Frères Croiset et avoir suivi les cours d'Alfred Croiset en Sorbonne. Meftah Tahar rappelle d'autre part qu'en 1923, T.H. eut l'occasion, à Bruxelles, d'écouter G. Lefèvre refuter la thèse d'Eugène Dupréel sur Socrate que ce critique tenait pour un personnage de fiction<sup>(22)</sup>.

Telles donc auraient été -pour en revenir à elles-- les causes de l'attribution d'une poésie apocryphe aux poètes de l'anté-islam. Elles sont hypothétiques dans ce sens que tout en rendant plausible la thèse de T.H., elles ne semblent s'appuyer -outre leur validité de principe- que sur un nombre limité de cas d'espèce. Ces cas avaient justement été relevés par les anciens qui, sans hésiter à faire état de leur doute, n'ont pas cru nécessaire de l'étendre à l'ensemble de

---

(21)- In TAHAR, op. cit. pp. 150-151. Dans cette lettre T.H. affirme n'avoir pris connaissance que plus tard d'une étude parue en 1925 de l'Anglais D.S. Margouliouth, étude que l'écrivain égyptien, d'après plusieurs de ses critiques, aurait simplement plagiée.

(22)- Ibid, pp. 87-88.

la poésie anté-islamique. Or, comme tous les adversaires de T.H. le lui rappelle, ces centaines -ou même ces milliers- de gens (grammairiens, lexicographes, critiques, historiens, etc...) ne manquaient pas tous de droiture morale. Déjà très soucieux de la validité de l'attribution, de cet isnâd dont dépendait aussi bien l'édifice de la Sunna que celui de la poésie ancienne, ils joignaient dans l'ensemble, à cette vigilance une compétence qui n'est pas à prouver. Entendons-nous : il ne s'agit pas de croire des individus sur parole, mais de prendre en considération la diversité d'une oeuvre critique de plusieurs siècles dont les tendances contradictoires ne dédaignent pas de se corriger mutuellement. Cet argument, dans l'état où on le trouve chez les critiques égyptiens de T.H. et aussi chez un Blachère<sup>(23)</sup>, demeure bien évidemment un argument d'autorité. Néanmoins, si le doute de l'écrivain égyptien, pouvait partir, sans dommage, d'une lecture "fraîche" de la poésie anté-islamique, il lui était indispensable, avant de se conclure en certitude, de rendre compte de cette étrange crédulité dont la critique ancienne aurait fait preuve vis-à-vis de son objet.

T.H. tourne en ridicule cette tendance que partout et toujours, les gens ont à préférer ce qui est ancien<sup>(24)</sup>.

---

(23)- BLACHERE, Régis : Histoire de la littérature arabe des origines à la fin du XV<sup>e</sup> siècle de J.-C., T.I, Maisonneuve, Paris 1952, pp. 166 sq.

(24)- T.H. : Fî al-adab al-jâhilî, op. cit. p. 178.

Il relève par exemple que, dans son commentaire du Coran, al-Qurtubî prétend qu'au temps jadis le grain de blé était gros comme un rein de vache<sup>(25)</sup>. Plus loin il souligne son droit à mettre en doute ce que la plupart des anciens ont admis en affirmant qu'au regard de la vérité scientifique, l'idée de majorité n'est pas opérante<sup>(26)</sup>. En soi, l'intention est peut-être louable. Encore faut-il qu'ayant fait si bon marché de l'opinion des anciens, l'abord direct de la poésie anté-islamique, se montre capable d'ajouter à l'argument philologique -sur lequel nous reviendrons- et à l'analyse historique autorisant un doute de principe, des preuves "internes", pour ainsi dire, du caractère apocryphe de cette poésie.

T.H. reconnaît volontiers les limites de sa critique interne. Et s'il arrive, sans difficulté, à ébranler notre confiance dans les données relatives à la biographie de certains poètes -ce qui, d'ailleurs, relève de la critique externe- sa tâche s'avère beaucoup plus hasardeuse dès qu'il s'agit de leur poésie. On savait déjà qu'une certaine tradition avait engagé Imru' al-Qays, Muhalhil et d'autres dans des aventures plus ou moins mythiques. Mais de là à décréter la fausseté de l'œuvre qui leur est attribuée -ou de sa majeure partie- et à répercuter ce doute sur une centaine d'autres, l'abîme est considérable. T.H. refuse de s'en tenir aux deux

---

(25) - Ibid, n.1.

(26) - Ibid, p. 196.

critères retenus par les anciens pour décider de l'authenticité d'une poésie anté-islamique : la caducité de l'expression et l'appartenance bédouine du contenu<sup>(27)</sup>. Il rappelle que les imitateurs présumés, soucieux d'érudition et bons observateurs, connaissaient souvent la langue ancienne et la vie bédouine mieux que les anciens et que les bédouins eux-mêmes. Aussi, pour T.H. l'accumulation dans un poème de trop de gharîb, de mots sortis de l'usage, devient une raison de doute. Loin d'abandonner totalement ces deux critères, il les intègre. donc dans un troisième qu'il baptise critère complexe<sup>(28)</sup>. En fait, ce qu'il leur ajoute c'est la nature de l'image poétique et le degré d'artifice ou de spontanéité détectable dans une poésie donnée. Il introduit aussi la notion d'école, puisqu'il recherche ces caractéristiques, non pas chez un poète isolé, mais chez un groupe de cinq poètes mudarites formés les uns à l'école des autres. Nous nous retrouvons, en définitive, devant l'invitation monotone à constater, dans les échantillons cités, le caractère sensible, matériel des images et la solidité caractéristique de la construction des vers. Dans les cas où ces deux particularités font défaut, la poésie est déclarée apocryphe. Il est difficile, en lisant ce livre cinq et le livre précédent de l'ouvrage de T.H. de ne pas sentir que l'auteur présume trop de la fidélité d'un poète à un certain style, tout au long d'un poème et même tout au long

---

(27) - Ibid, pp. 258-264.

(28) - Ibid, pp. 265-268.

d'une vie. Le critère complexe de T.H. tend allègrement vers la camisole de force. D'ailleurs la critique de T.H. est tellement impressionniste, tellement subjective, qu'on a le plus souvent trop de mal à répondre à ses appels. Au bout de paragraphes faits de négations successives (du genre : "ce n'est pas à celà qu'on pourrait s'attendre de la part de..."), l'auteur nous invite constamment à juger par nous-mêmes : "Lisez donc ces vers, dit-il, et dites-moi si leur attribution à un anté-islamique n'éveille pas votre méfiance"<sup>(29)</sup>. On a presque toujours envie de répondre plutôt par la négative.

Ces griefs et d'autres sont faits à T.H. par ses adversaires. Mettant impressionnisme contre impressionnisme, Jum'a cite des extraits de cette poésie anté-islamique (parfois les mêmes) destinés à lui restituer ce que lui avait dénié T.H., à savoir qu'elle fût le miroir fidèle de son temps<sup>(30)</sup>. L'avocat met à contribution sa vaste culture pour tourner en ridicule le parallèle trop sommaire à son gré que le professeur avait fait entre l'antiquité arabe et l'antiquité greco-romaine<sup>(31)</sup>. Il serait fastidieux de résumer ici les longs développements que Jum'a consacre à démontrer l'ineptie des raisons par lesquelles T.H. explique la tendance des musulmans à faire endosser par leurs ancêtres anté-islamiques une poésie de facture islamique<sup>(32)</sup>. Démonstration trop sûre d'elle-même au prix

---

(29)- Par ex. : Ibid, p. 222.

(30)- JUM'A, op. cit. : pp. 64-92.

(31)- Ibid, pp. 158-172.

(32)- Ibid, pp. 173-273.

de nombreux tours de force, alors que celle de T.H. pêchait par trop de probabilisme. L'érudition n'est pas nécessairement l'ennemi du dogmatisme.



Venons-en donc à l'argument philologique. En apparence, il est simple. Et décisif. Le himiarite, dernière en date, avant l'islam, des langues anciennes de l'Arabie du Sud, est une langue bien distincte, quoique sémité elle-aussi, de l'arabe du Nord, langue de toute la poésie anté-islamique qui nous soit parvenue. Or, nous dit T.H., la tradition attribue une partie de cette poésie à des poètes qahtânidès, originaires du Sud. A ce paradoxe, il faut ajouter une autre : la langue du Nord, elle-même, se ramifiait en plusieurs dialectes, appartenant chacun à une grande tribu. La poésie anté-islamique, elle, arrive tout entière jusqu'à nous dans le dialecte de Quraych, celui du Coran. Ces remarques seraient, selon T.H.: de nature à annihiler, en premier lieu, le crédit accordé à toute la poésie du Yémen, la plus ancienne, selon la tradition. Entendons : la poésie attribuée à des poètes nés et ayant vécu en Arabie du Sud. Elles (les remarques) seraient en second lieu suffisantes à mettre en doute l'authenticité de la poésie attribuée à un deuxième groupe de poètes (dont Imru' al-Qays), ceux des tribus yéménites que des migrations anciennes auraient portées vers le Nord<sup>(33)</sup>. Des traces, au moins, de leur ancienne langue auraient dû persister dans leur poésie. Or, il n'en est rien. Enfin la question des dialectes affecterait

---

(33) - Cet argument en deux temps est exposé dans : T.H. : Fî al-adab al-jâhilî, op. cit. pp. 80\_111.

l'authenticité de la poésie nordique puisque les tribus du Nord se répartissaient entre deux grandes confédérations : Muḍar et Rabī'a dont la première comportaient à son tour deux branches : Qays et Tamîm. Étalées sur une aire géographique dont on connaît l'immensité et qui comprenait en dehors de l'Arabie proprement dite le désert syro-palestinien, ces confédérations parlaient chacune un dialecte que les anciens, eux-mêmes, ont assez bien caractérisé. On le voit, le doute lié à ces considérations linguistiques semble frapper de proche en proche la presque totalité de la poésie anté-islamique qui nous soit connue : soit l'œuvre de plus de cent poètes couvrant une période de près d'un siècle et demi.

Pourtant l'argument de T.H. n'est pas aussi solide qu'il paraît. Pour toute illustration de la différence entre le himiarite et l'arabe du Nord, l'auteur ne donne que trois petits textes tirés d'un cours de son ancien maître, l'orientaliste italien Ignazio Guidi<sup>(34)</sup>. Son détracteur M.A. al-Ghumrâwî s'empresse de lui rappeler qu'il omet de donner les dates de ces inscriptions que 15 et même 20 siècles peuvent bien séparer de la poésie objet du litige<sup>(35)</sup>. Or il s'agit là d'une question épineuse. L'exposé confus de Jum'a sur les peuples et les langues anciennes du Sud, où cet auteur met à contribution l'acquis d'un siècle d'orientalisme, ne fait que

---

(34) - Ibid, pp. 85-88.

(35) - Al-GHUMRÂWÎ, M.A. : Al-naqd al-tâhfî li-kitâb fî al-adab al-jâhili, al-mâṭba'a al-sâlafiyya, Le Caire 1929, pp. 169-171.

refl éter la confusion g én erale o ù ce chapitre de l'histoire de l'Arabie continue à baigner<sup>(36)</sup>. On sait qu'en 1955, Jacqueline Pirenne a cru être en mesure de faire remonter les plus anciennes inscriptions du Sud au V ème siècle av. J.C. réduisant ainsi de plusieurs si ècles l'écart -qui demeure cependant très considérable- entre ces inscriptions et la poésie de l'anté-islam<sup>(37)</sup>. M. Rodinson met en évidence lui aussi la diversité des opinions sur la chronologie des inscriptions et les rapports entre les différentes écritures arabiques avant l'islam<sup>(38)</sup>. Il note qu'à part quelques inscriptions nabatéennes dont celle du roi Imru' al-Qays trouvée près de Damas et datée de l'an 328 ap. J.-C., nous n'avons pas de trace d'écriture arabe, dans le Nord, du IV e au VI e siècle inclus<sup>(39)</sup>. Ce qui nous ramène pour toute étude de la langue arabe de cette période à la seule poésie. Les inscriptions monumentales du Sud, ajoute Rodinson, continuaient jusqu'à l'islam à se faire dans la langue sud-arabique ancienne, alors que "dans

---

(36) - JUM C A, op. cit. : pp. 112-140.

(37) - PIRENNE. J. : La Grèce et Saba. Une nouvelle base pour la chronologie sud-arabe, Paris 1955.

(38) - RODINSON, M. "Les Sémites et l'alphabet. Les écritures sud-arabiques et éthiopiennes." in L'écriture et la Psychologie des peuples, Librairie A. Colin, Paris 1963, pp. 131-146. On trouvera un rappel des diverses opinions sur la datation des inscriptions sud-arabiques pp. 141-142.

(39) - RODINSON, loc. cit. pp. 139-140. Sur la fameuse inscription d'Imru' al-Qays (qui n'a de commun que le nom avec le poète) et sur une inscription antérieure et trois autres postérieures, cf. BAALBAK I, Ramzi : Al-kitâba al-'arabiya wa al-sâmiya. Dar al-'ilm li-l-malâyîn, Beyrouth 1981, chap. V.

la période pré-islamique finale, la prééminence était déjà passée aux Himyarites, qui semblent (...) avoir parlé un dialecte qui n'était pas sud-arabique, un dialecte du Nord"<sup>(40)</sup>. Ainsi la différence de langues entre le Nord et le Sud se trouve-t-elle réduite, pour la période qui nous intéresse, à une différence de dialectes.

D'ailleurs, pour notre sujet, cette discussion sur les langues du Sud n'a qu'un intérêt fort limité. La liste des poètes proprement dits de l'anté-islam ne compte aucun nom de Yéménite né au Yémen. A peine quelques morceaux rapportés à des personnages semi-légendaires tels que ce gendre d'Ismael, le fils d'Abraham, ou ce Hassân fils de Tubba<sup>c</sup>, chainon d'une dynastie himyarite à l'histoire fort confuse. Leurs poèmes n'ont droit qu'au même coefficient d'authenticité qu'on pourrait concéder à ce couplet où Adam, pleurant son fils Abel, ne manque pas de nous signaler que, par le crime de Caïn, la terre vient de perdre juste le quart de sa population<sup>(41)</sup>.

Quant aux Yéménites du Nord dont le plus illustre est le najdite Imru' al-Qays, peu nombreux eux aussi, ils ne

---

(40)- RODINSON, loc. cit. p. 142.

(41)- Le couplet est rapporté par Abu al-'alâ' al-MA<sup>c</sup>ARRÎ in Risâlat al-ghufrân, texte établi et commenté par BINT AL-CHÂTI', Dar al-mâ'ârif, Le Caire, 3ème éd. 1963, p. 362. L'éditrice donne "rab<sup>c</sup> ahlîha" (l'habitat ou l'agglomération de sa population) et non "rub<sup>c</sup> ahlîha" (le quart de sa population). Ce qui est peu clair et en tout cas beaucoup moins savoureux.

peuvent constituer un cas à part, distinct de celui des muḍarites et des poètes de Rabi'a. En effet leur migration vers le Nord est si lointaine dans le temps qu'on en arrive à douter de sa réalité. D'ailleurs -comme le relève M. al-Khidr Ḥusayn-<sup>(42)</sup> l'auteur de Fī al-chiṭr al-jāhilī, se contredit au sujet de ces Yéménites. D'un côté il somme Imru' al-Qays de s'exprimer dans la langue de ses ancêtres. Mais de l'autre côté, arrivé à Ḥassân ibn Thâbit, poète officiel, si l'on peut dire, du Prophète, et à d'autres poètes yéménites de la première époque islamique, il dit vouloir les traiter en muḍarites puisqu'ils vivaient depuis toujours au Nord. Autrement dit, il refuse à Imru' al-Qays la circonstance atténuante qu'il accorde à d'autres dont l'authenticité de leur oeuvre est trop difficile à mettre en doute.

Reste la question posée par la divergîté des dialectes dans le Nord. Al-Khudarî<sup>(43)</sup> suggère que les différences dialectales étant essentiellement phonétiques, elles tendent à ne pas apparaître dans l'écriture. Il en est ainsi des écarts entre les sept lectures canoniques du Coran. On sait que l'écriture arabe est à dominante consonantique et que l'écriture ancienne l'était encore plus que celle d'aujourd'hui

---

(42) - ḤUSAYN AL-TŪNISĪ, Muhammad al-Khidr : Naqd kitâb al-chiṭr al-jāhilī, Le Caire 1929, p. 306, cité in AL-ISTĀNBŪLÎ : op. cit. pp. 75-76.

(43) - AL-KHUDARÎ, Muhammad : Muhâdarât fī bayân al-akhtâ' al-filmîya wa al-târîkhîya allatî iqtamala 'alayhâ kitâb fî al-chiṭr al-jāhilî, Le Caire 1927, p. 158, cité in AL-ISTĀNBŪLÎ : op. cit. pp. 85-86.

puisque même les voyelles longues en étaient souvent exclues. La transmutation fréquente d'un phonème en un autre marqué par une lettre différente ne constitue en définitive qu'un cas particulier de ces différences phonétiques, puisqu'on a pu ultérieurement normaliser la forme écrite sans dommage pour le rythme de la poésie. Tant qu'il s'agit donc de deux articulations différentes d'une même syllabe, de la transmutation généralisée d'un phonème, de deux variantes phonétiques ou même graphiques d'un mot singulier, les différences entre les dialectes peuvent ne pas apparaître dans la poésie écrite. Pas toujours cependant, contrairement à ce qui est suggéré par al-Khuḍarî. Puisque si, par exemple, il est égal dans un vers, qu'un lâm soit prononcé avec ou sans emphase, en revanche l'allongement ou, au contraire, l'annulation d'une voyelle peut, bel et bien, endommager le rythme. Il y a plus grave : les dialectes tribaux présentent entre eux des différences proprement lexicales. Fait que la plupart des adversaires de T.H. ne tentent pas d'escomoter et que les dictionnaires classiques notent souvent quoique moins systématiquement que les variantes phonétiques du même mot. Ce fait serait partiellement à l'origine de l'extraordinaire exubérance de la synonymie, dans le lexique arabe, phénomène que certains expliquent, d'autre part, en signalant que les mots synonymes dénotent en fait le même signifié, mais en l'abordant sous des aspects différents. Comment expliquer alors que les poètes de l'anté-islam se soient exprimés dans un vocabulaire apparemment homogène ?

Al-Ghumrâwî fait la suggestion intéressante de reconsidérer la métrique arabe en vue de voir si certains des 16 mètres consignés au II<sup>e</sup> siècle de l'Hégire ne furent pas, à l'origine, forgés à la convenance de dialectes tribaux particuliers<sup>(44)</sup>. Mais la réponse à la question des diversités lexicales est ailleurs. Elle est dans l'homogénéité incontestable de la poésie islamique contemporaine du Prophète. Homogénéité qui ne peut s'expliquer ni par un miracle instantané opéré par le Coran, ni par la disparition des dialectes qui ont persisté très longtemps, après la mort du Prophète<sup>(45)</sup>. Il ne reste qu'à supposer que l'adoption d'une langue homogène de culture est un fait antérieur à l'Islam. Elle est à la fois le résultat et l'outil de l'émergence d'une forme de conscience commune dont l'Islam lui-même fut peut-être un autre résultat. Elle fut favorisée par les contacts multiformes entre les tribus dont les célèbres mawsim, véritables foires littéraires et commerciales, ne constituaient que l'aspect le plus voyant et dont la formation d'entités proto-étatiques, au Nord, fut l'expression semi-institutionnelle. La langue de Quraych qui est celle du Coran et dont la poésie anté-islamique ne semble pas s'écarte est loin d'être la langue de la seule Quraych. C'est une synthèse, ainsi que le note, par exemple, M. Lutfî Jum'a<sup>(46)</sup>. Une autre synthèse, beaucoup plus vaste,

---

(44) - AL-GHUMRÂWÎ : op. cit. pp. 196-197.

(45) - T.H. lui-même reconnaît cette persistance d'ailleurs indubitable et historiquement nécessaire. Cf. T.H. : Fî al-adab al-jâhilî, op. cit. p. 103.

(46) - JUM'A, op. cit. pp. 142-143.

est celle qu'a réalisé la lexicographie classique qui, elle, a puisé en les épurant, dans la plupart des dialectes tribaux, en n'excluant que ceux qui lui semblaient irrémédiablement abâtardis par trop de contacts avec les nations étrangères<sup>(47)</sup>. Est-on en droit dès lors, en l'absence de tout leg écrit tant soit peu substantiel de ces deux siècles de l'anté-islam, d'appeler tel mot quraychite pour la seule raison qu'on le trouve dans le Coran ou dans un dictionnaire classique?<sup>(48)</sup>.

---

(47) - Ibid, pp. 131-133.

(48) - Les commentateurs du Coran truffent d'importantes réserves l'idée courante selon laquelle celui-ci serait "descendu" dans le dialecte de Quraych. Par exemple Jalâl al-Dîn al-Suyûtî, dans son ouvrage savant al-Itqân fi 'ulûm al-Qur'ân (éd. M.B. al-Halabî, Le Caire, 1979, 2t.) préfère dire que le Livre s'est exprimé "dans le dialecte du Hidjâz", t.I, p. 175. Il cite une très longue tradition attribuée à 'Abd al-Lâh ibn 'Abbâs (t.I, pp. 157-175) qui s'appuie sur des citations poétiques pour expliquer un grand nombre des mots et expressions "rares" du Coran. L'attribution de cette tradition à ibn 'Abbâs peut être mise en doute à cause de la longueur exceptionnelle de celle-ci qui est-on forcé d'admettre n'aurait pas empêché sa mémorisation en une séance unique et sa transmission de génération en génération à travers une longue chaîne d'isnâd. Cependant ce doute n'enlève rien à la signification de ladite tradition. Son "émetteur" cite en effet des poètes dont certains ne sont pas hidjâziens ni même nordiques, en expliquant la "rareté" de certains mots ou expressions coraniques par leur appartenance à des dialectes autres que celui du Hidjâz. D'ailleurs al-Suyûtî consacre tout un chapitre aux éléments du vocabulaire coranique "n'appartenant pas au langage du Hidjâz". Il y énumère des dizaines de mots dont certains seraient yéménites. Il y cite aussi une opinion d'al-Wâsiṭî selon laquelle on trouverait "dans le Coran cinquante dialectes" que celui-ci ne se prive pas de nommer! (t.I, pp. 175-178). Ensuite nous tombons sur un chapitre consacré aux mots coraniques "appartenant" à d'autres langues que celle des Arabes" (t. I, pp. 178-185): ils sont au nombre de 90 environ. Or si l'on doit ajouter à tout cela que la majorité des mots arabes appartaient en commun aux différents dialectes tribaux,

(à suivre)

Si poussée soit-elle, cependant, cette hybridation de la norme à laquelle on confronte la poésie anté-islamique n'exclut pas la nécessité, pour prouver l'authenticité fondamentale de celle-ci, de supposer l'existence, avant l'Islam, d'une langue littéraire commune aux différentes tribus.

Comment d'ailleurs une poésie aussi extravertie aurait-elle pu tenir dans une multiplicité de dialectes cloisonnés? Une telle hypothèse détruirait d'un seul coup la fonction principale du poète anté-islamique, avocat vantard de sa tribu, soucieux par-dessus tout de répondre à l'Autre et de le confondre. Elle rendrait, aussi, incompréhensible, puisque trop exorbitante l'importance que les Arabes n'ont cessé depuis lors d'accorder au verbe poétique.

D'ailleurs T.H. ne fait pas de difficulté pour reconnaître que l'adoption d'une langue inter-tribale est antérieure à l'Islam. Il la situe vers le milieu du VI<sup>e</sup> siècle<sup>(49)</sup>. Ses adversaires sont en droit de lui demander une justification de sa datation puisqu'il n'en donne aucune.

→ Quoiqu'il en soit les détracteurs de T.H. ne viennent pas à bout de son doute. Ils l'ébranlent très sérieusement si tant est qu'un doute puisse être ébranlé. Le professeur

---

Suite

(48)- force nous serait alors de ne reconnaître à l'appartenance quraychite de la langue coranique qu'une réalité bien restreinte. Bien entendu nous ne parlons ici que du lexique et non pas de la syntaxe ni des transformations morphologiques qui posent d'autres problèmes.

(49)- T.H. : *Fî al-adab al-jâhilî*, op. cit. pp. 105 et 203.

était allé trop hâtivement aux extrêmes. On admet plus volontiers depuis son ouvrage que la poésie anté-islamique a pu subir des corrections et des ajouts. Mais non qu'elle soit fondamentalement apocryphe. Un demi siècle après la querelle des années vingt, l'un des meilleurs ouvrages sur les anciens dialectes arabes, celui d'Ibrâhîm Anîs, sans nier l'intérêt que revêt la question de l'authenticité, ne dédaigne pas de constituer son corpus à partir de cette même poésie anté-islamique<sup>(50)</sup> : Dans les écoles et dans les universités, on mentionne le doute de T.H. pour mémoire. La figure d'Imru' al-Qays ou celle de 'Amr ibn Kulthûm ne s'en trouvent pas tellement ternie. Pourtant l'ouvrage de T.H. en est aujourd'hui à sa 15ème édition. Et si, à part les articles d'al-Râfi'i et d'al-Mâzini, aucune réponse à cet ouvrage ne fut rééditée, la polémique actuelle autour de son auteur ressuscite les motivations fondamentales et, partiellement, les thèmes de la querelle initiale.

Quelles sont ces motivations? Question fatale que tout analyste, tant soit peu extérieur à la dispute, se trouve obligé de poser. Jacques Berque la formule dans les termes suivants : "Pourquoi la négation d'une tradition classique, celle de la poésie anté-islamique, aurait-elle soulevé tant de scandale dans une société religieuse, puisque par définition il s'agit de païens copieusement dénoncés par le Prophète

---

(50) - ANÎS, Ibrâhîm : Fî al-lahajât al-'arabiya, 4ème éd.  
Imprimerie anglo-égyptienne, Le Caire 1973, pp. 36-45.

lui-même?"<sup>(51)</sup> "Nous avons dit que ni les appréhensions strictement dogmatiques, ni les considérations politiques et institutionnelles, aussi réelles les unes que les autres, n'épuisent le contenu de la réaction à la thèse de T.H. Berque, lui, parle, d'une "pétition du global"<sup>(52)</sup> opposée par une société passéeiste à cet attentat contre la tradition où la poésie anté-islamique tient une place symétrique, par rapport à la révélation coranique, à celle occupée par la Sunna. Proclamation d'unité, le message divin est encadré par "deux flores de diversité" contrastées<sup>(53)</sup>. D'une part ces silhouettes de l'anté-islam "où se conjoint l'héroïsme humain et l'existence des choses, nouant l'homme à son espace"<sup>(54)</sup> et d'autre part, le type islamique qui dès le premier siècle de l'Hégire commence à s'enrichir d'une "prolifération des comportements, des nuances, des modalités dans les actes, le tout collectionné dans le hadith"<sup>(55)</sup>. La contestation d'un élément de cet édifice triangulaire risquait d'atteindre, de proche en proche, l'ensemble.

Sans mettre en question la pertinence de cette explication, nous croyons qu'il faut la compléter en regardant dans une autre direction. Une direction où l'on verra s'affronter

---

(51) - BERQUE, J. : "Une affaire Dreyfus...", loc. cit. p. 279.

(52) - Ibid, p. 275.

(53) - Ibid, p. 276.

(54) - Ibid, p. 275.

(55) - Ibid, p. 276.

le sens de la Tradition et le choix d'un Occident. L'exemple d'un Lütfi Jum'a montre qu'une solide culture occidentale peut, à condition de s'épuiser dans la collecte des résultats et des conclusions, se mettre aisément au service de l'intégrisme le plus chatouilleux. Autrement inquiétant est le modernisme critique de T.H. Ici le choix méthodologique revêt une extraordinaire intensité existentielle. S'il est vrai que le cartesianisme de T.H. reste vulnérable, dans les modalités de son application et dans ses réalisations, il n'en est pas moins corrosif par son choix de départ, son esprit. Il est remarquable que T.H. qui tient un long discours pédagogique sur le doute cartésien et les avatars de la critique française de son temps, n'utilise que très peu les acquis de la recherche orientaliste sur l'anté-islam<sup>(56)</sup>. Il fait son chemin tout seul, débarrassé de la Norme traditionnelle qu'il récuse et d'une certaine Europe où d'autres se laisseront enliser. Car la

---

(56)- Ainsi que le note Blachère, les orientalistes, de Nöldeke à Clément Huart, avaient posé la question de l'authenticité de la poésie anté-islamique. T.H. ne se soucie nullement de leur demander secours ni de rapporter la teneur de leur controverse. Ses détracteurs ont beaucoup épilogué, d'autre part, sur sa dette éventuelle envers l'article de l'orientaliste anglais Margoliouth, paru une année avant l'ouvrage de l'écrivain égyptien. Nous avons déjà relevé que, dans sa lettre à M. Tahar, T.H. affirme n'avoir pris connaissance de cet article qu'une année après la parution de son propre livre. Sur les opinions de Nöldeke, Huart, Margoliouth et d'autres, cf. BLACHERE, Régis : Histoire..., op. cit. T.I, dernier chapitre. La plupart de ces textes d'orientalistes ont été traduits en arabe récemment. Cf. BĀDAWĪ, 'Abd al-Rahmān (trad.) : Dirāsāt al-mustaqriqīn hawl ṣihhat al-chi'r al-jāhilī, Dār al-'ilm lil-malāyīn, Beyrouth 1979.

Tradition est une norme, une durée désormais figée. Les cheminements vivants qui jadis l'ont formée sont passés depuis longtemps à l'éternité. Il est devenu presque inutile de rappeler qu'elle fut elle aussi le fruit d'une longue élaboration critique. D'être si anciennes, les incertitudes des anciens sont elles-mêmes susceptibles de nous enchaîner comme un dogme. On ne revit pas librement la vie des ancêtres, si libres eussent-ils été, et il faut tenter de vivre par soi-même. Substitut efficace du dahr, de cette durée écrasante à laquelle, selon Louis Gardet, le musulman refère les instants ponctuels de la vie, la norme traditionnelle est, par-dessus tout, la condition d'une scansion rassurante du temps<sup>(57)</sup>. Sans elle, chacun serait obligé d'inventer le sens de chaque événement et de chaque chose. Or non seulement T.H. refuse de choisir ses instruments de mesure dans l'arsenal traditionnel, il prétend soumettre tout un bloc de la Tradition elle-même à sa critique avec le dessein de mettre en question sa réalité. Il s'agit là d'une inversion totale du temps aggravée par un échange de leurs coefficients de réalité entre le passé et le futur. Auparavant être compact, tant qu'elle gisait au fondement même du temps, la Tradition est projetée dans l'avenir, suspendue au jugement en formation du critique, et se trouve ainsi contaminée par l'irréalité des choses encore attendues. Le critique, lui, existe bel et bien d'une existence supérieure à celle dont jouit l'objet de sa pensée.

---

(57) - GARDET, Louis : Les hommes de l'Islam, Paris 1977,  
pp. 279-280.

La première n'est-elle pas désormais fondatrice de la seconde? T.H. a commis l'impudeur de se prétendre plus réel qu'Imru' al-Qays.

Et l'Europe? En dépit des références de l'écrivain égyptien au sociologisme durkheimien et à la critique historiste, l'Europe qu'il choisit est un continent fondamentalement négatif. C'est une Europe qui se fait et non pas une Europe qui se donne à voir. C'est l'Europe des grands déblaiements et non pas celle d'un quelconque achèvement. Disons-le encore une fois : En dépit des apparences, ce n'est pas l'Europe du scientisme positiviste mais celle des cheminements dialectiques. Ce qu'elle procure à l'Egyptien T.H. se résout en une simple invitation à prendre en charge l'écoulement du temps sans autre garantie que le bon sens et la liberté. Et c'est en cela qu'elle inquiète si profondément les fondamentalistes, même ceux qui, comme Jum'a, sont les adeptes d'une autre Europe. Cette interprétation de la querelle paraît être la seule à nous permettre de retrouver aujourd'hui le sens vivant de ces mots d'"ancien" et de "nouveau" émuossés par un si long ressassement.

→  
Aujourd'hui T.H. mène une seconde vie. Après l'ouvrage, Sur la poésie anté-islamique, il avait poursuivi son combat sous d'autres formes. Arrivé à la Sîra, à la biographie du Prophète, au lieu de prétendre l'épurer des éléments mythiques qui s'y étaient introduits, il l'a transformée, en la romançant, en un mythe accompli. Ce qui, en un sens était

plus grave, au regard de la Tradition, qu'une critique rationnelle et ne manqua pas de chiffonner quelques-uns des meilleurs amis de T.H., dont Haykal, auteur lui-même d'une très savante Vie de Mahomet. Avec l'Avenir de la culture en Egypte, T.H., donna une forme plus achevée à la lutte inangurée dans les premiers chapitres de La poésie anté-islamique sur le plan de l'esprit de la culture et des institutions pédagogiques. Mieux couvertes ou plus pragmatiques, ces interventions firent moins de bruit que la précédente. Ils en firent quand même.

Pendant la décennie écoulée depuis sa mort, et même plus tôt, T.H. eut à continuer un combat qui n'est plus le sien qu'à moitié. Ses adversaires restent assez semblables à ce qu'ils furent au cours des années vingt. Ils reviennent, avec une vigueur renouvelée, à travers maints remous et maintes persécutions. Le modernisme, lui, - où notre homme, plus ou moins isolé, lors de la polémique des années vingt, compte aujourd'hui la majorité de ses commentateurs - a eu plus d'un demi-siècle, peut-être plus d'un siècle et demi, dans le cas de l'Egypte, pour tenter ses chances. Les réalisations du courant modernisateur sont indéniables, mais montrent des signes d'essoufflement. En tant qu'idéologie, le modernisme a perdu ce charme exotique dont il gardait encore quelque chose entre les deux guerres. Il s'incarne de nos jours dans des institutions déjà vieillies. L'université égyptienne n'a plus à se justifier en face de l'Azhar millénaire. Elle s'est démultipliée. Et la constellation d'universités égyptiennes

-dont l'Azhar lui-même assez transformé- fait aujourd'hui partie d'un vaste réseau d'établissements modernes qui ont largement supplanté les anciens kuttâb sur toute la surface de l'Egypte. Des intellectuels, fruits et héritiers de cette évolution, chantent aujourd'hui les louanges de T.H. D'autres, leg d'un passé toujours vivace, le poursuivent de leur ran-coeur.

C'est que par-delà l'enseignement, il y a l'Etat moderne. Depuis Muḥammad 'Alī, l'islam est obligé de composer avec cet intrus. Il reste cependant sur la brèche, guettant un relâchement et payant quelquefois son impatience de sérieux revers. Depuis 1967, cette impatience ne cesse de grandir. Elle a grandi encore, après la mort de Nasser, malgré la proclamation par son successeur de l'Etat de la Science et de la Foi. L'inexorable avance de l'intégrisme finit par emporter Sadate. C'est qu'elle ne se nourrit pas seulement d'un climat de défaite, mais aussi et surtout d'une profonde crise de l'idéologie et des institutions modernisantes. Une crise dont l'inflation galopante et la pénurie des logements -devenue un thème constant dans tous les films égyptiens des quinze dernières années- ne sont que les manifestations les plus voyantes. Elle atteint les deux assises du pouvoir : la bureaucratie dont l'idéal nassérien de développement a perdu son auréole et que l'inertie administrative et la carence des services publics ne cessent de discréditer, et l'armée qui a perdu l'alibi extérieur de son omnipotence. Cependant, l'Etat moderne, par delà

ses assises institutionnelles, continue à avoir pour lui, la diversité du peuple égyptien. Je ne parle pas seulement de l'importante masse copte, mais aussi et surtout de cette floraison de modes de vie et de pensée, de comportements et de métiers, fruits, pour une partie, de l'entreprise de modernisation et dont les institutions ne sont que l'expression et la garantie. Cette diversité oppose à un éventuel monopole du pouvoir par l'islam intégriste une résistance fondamentale. Elle rend le coût de toute rupture du compromis actuel extrêmement élevée. Il n'est guère surprenant que les tribunes d'où s'expriment les apologistes de T.H. leur soient offertes par la Télévision d'Etat, l'institut de recherches rattaché au journal al-Ahram, les éditions centrales d'Etat, etc. Même s'il lui est difficile d'y reconnaître ses rêves de jeunesse, T.H. est aujourd'hui rangé dans le camp de l'Etat moderne. Sa glorieuse figure est brandie en face de l'intégrisme qui monte. Tâche difficile que celle de défendre un idéal aussi décrépi. Mais quelle alternative à l'Etat moderne, peut-on proposer à L'intrépide aveugle au fond de sa tombe, sinon l'éclatement du peuple égyptien ?